



Réunion audio à propos du Covid du 15 avril 2020

DSDEN 54 /organisations syndicales

Avec M.Tiquet (IA), M.Noël (SG), Mme Pierre (IAA), M.Luscan (IENA)

L'IA souhaite trouver ses interlocuteurs syndicaux reposés après ce grand week-end, en forme, ainsi que leurs proches.

IA : « Depuis avant-hier, une perspective de reprise que nous n'avions pas prévue ces derniers jours est apparue.

Le 11 mai, en ce qui nous concerne, n'est pas la date à laquelle, à 8 heures, toutes les écoles, les collèges et les lycées seront pleins de tous leurs enseignants et leurs élèves.

Le maître mot du ministre (par presse interposée) est une « reprise progressive », ceci en poursuivant absolument 2 objectifs : application de règles sanitaires strictes et protection des élèves et des professeurs.

De nombreuses négociations concernant cette reprise auront lieu avec les OS (organisations syndicales) au niveau national, mais aussi avec les élus et les associations de maires. Le problème en ce qui nous concerne est que nous nous situons à l'articulation du niveau national en termes de cadrage, mais en conservant une certaine part d' « autonomie » au niveau local. Aujourd'hui, je ne peux pas vous donner plus de précisions.

On sort d'une discussion avec le recteur que je viens de résumer rapidement.

En tant qu'IA, je peux donner un avis, faire des remarques, lister vos avertissements, et les points importants que vous signalerez.

Nos propos seront assez théoriques en attendant d'en savoir plus la semaine prochaine. »

Quel est l'état des stocks de masques et de gants actuellement ? Comment envisager une reprise sanitaire de protection ?

IA : « Je n'imagine pas le 11 mai comme le retour généralisé de tout le monde dans les écoles, collèges, lycées. »

Il est déjà utile que les adultes se retrouvent entre eux avant de retrouver les élèves, pour des raisons sociales et professionnelles.

Il est bien trop tôt pour en dire davantage, le ministre a commencé les rencontres avec les OS hier.

Le 11 mai n'est pas le grand jour où tout le monde reprend le chemin des écoles.

Actuellement, on a beaucoup de questions, et peu de réponses.

Il y aura, selon l'IA, entre le début du mois de mai (11 mai date symbolique) et la fin du mois, une période d'étalement.

Masques : L'IA a noté que le ministre a dit que l'application des règles sanitaires strictes pour assurer une protection des élèves et des professeurs sera fondamentale, donc la problématique des masques apparaît comme évidente.

Pour le moment, on a des masques pour accueillir les enfants de soignants jusqu'à la fin de semaine de rentrée pour les volontaires.

Si l'accueil devait se poursuivre comme actuellement, il faudrait impérativement un réapprovisionnement de masques.

Gestes barrières avec petits ? Comment accueillir par petits groupes ? Quid du déjeuner ? Du le transport ? Des thermomètres laser ?

Ne pas imposer de reprise à ceux qui sont vulnérables parmi les élèves et les personnels.

Au niveau local, il faut des rencontres ensemble pour trouver des solutions.

IA : Oui, on s'aidera de sujétions respectives, quelle part d'autonomie et de choix à partir du cadrage national.

Quid du transport scolaire ? On va déjà attendre de connaître l'avis du gouvernement sur ce point. C'est le Conseil Régional qui est en charge et organise les transports scolaires. Ceci pose deux problèmes : le rassemblement d'enfants dans un car plein, et le coût à absorber s'ils doivent s'adapter à une reprise progressive.

Taille des classes : dans les écoles, on ne pourra pas pousser les murs. Faire avec classe avec un effectif adapté, disposer de salle libre pour subdiviser les groupes sont-elles des solutions envisageables ?

La reprise se fera forcément par petits groupes. Mais comment se fera la sélection ? Avec quels élèves, par quels niveaux débutera le retour ? Quelles catégories ? Les plus perdus de vue, « éloignés » de l'école ? Tout le monde, mais un jour sur 2 ? Les solutions devront se faire avec la réalité des locaux existants.

Quel type de regroupement sera le plus adéquat ? le plus pertinent ? le plus intelligent ?

Restauration :

Il faudra tenir compte de l'effet de groupe. Actuellement, on a plus de questions que de réponses ; on a des idées, mais pas de réponses précises.

De plus, les enseignants ne pourront pas être « au four et au moulin » : en classe avec certains et en télétravail avec d'autres.

L'Unsa a posé, sans langue de bois, la réalité de la nécessité de faire reprendre la classe à nos élèves :

- Est-ce pour aider les enfants qui auraient décroché et qui n'ont pas pu bien profiter de la continuité pédagogique ?

- Est-ce pour permettre à leurs parents de reprendre leur travail en gardant leurs enfants ?

S'il s'agit vraiment d'aider les enfants les plus fragiles, pourquoi ne pas commencer par les faire revenir eux, en premier, avec les enfants des soignants, et laisser, dans un premier temps, les autres à la maison, même si leurs parents doivent retravailler.

L'IA répond que la question de l'économie du pays est majeure et que cela a aussi compté dans la décision de reprise de l'école.

En réponse à l'Unsa qui rapporte les propos du professeur Eric Caumes, infectiologue à Paris : les enfants sont des vecteurs majeurs de propagation de l'épidémie.

L'IA dit que cette date du 11 mai, n'a pas été avancée sur le seul avis du Président. Il travaille de concert avec des experts. Cette décision repose sur des bases médicales, même si certains avis de médecins sont troublants.

L'IA partage bon nombre des interrogations de l'UNSA et se dit impatient de connaître le cadrage ministériel pour le décliner au niveau local, après consultations.

Il précise que lors des discussions du cadre local, il y aura des modalités de partages et d'échanges, et si possible au moins une fois en présentiel, en limitant l'effectif du groupe.

Classes découvertes supprimées :

IA : En mai et en juin, il n'y aura pas de classes de découvertes pour 2 raisons :

- Pas de circulation dans la région et en dehors de la région, en ce début de reprise car on ne sait pas où en sera la gestion de l'épidémie, et des droits et règles en matière de circulation de groupe d'enfants.
- A partir du 11 mai, de manière progressive, les écoliers reprendront la classe. Le mois de mai sera un début de reprise de classe.

Ph. Luscan : Le 27 mars a été envoyé un message aux écoles pour attirer l'attention des équipes pour éviter les frais d'annulation avec des prestataires économiques. Un courrier de l'IA était aussi nécessaire pour se faire rembourser.

Sorties à la journée :

Ph. Luscan : Le directeur d'école est décisionnaire pour ce genre de sortie : il décide si oui ou non celle-ci est pertinente. L'IA a donné des préconisations : ne pas favoriser les déplacements et éviter les regroupements.

L'USEP, elle aussi, préconise de reporter tous les déplacements et regroupements « USEP » à une date ultérieure.

Problèmes liés à la messagerie professionnelle :

Le rectorat y a travaillé pendant 3 jours. Il faut que les collègues nettoient leur boîte mail sur le serveur, suppriment les messages inutiles et vident la corbeille.

Élèves SEGPA et ULIS collèges :

Attente d'informations de la DESGESCO.

Certificat d'études : se fera en contrôle continu.

Rémunération du volontariat :

Le principe de la rémunération est acté, sous forme d'heures supplémentaires. On attend les textes nationaux.

Versement d'heures supplémentaires ou primes spécifiques : dans des travaux à l'Assemblée Nationale a été évoquée une prime de dédommagement informatique pour les collègues ayant utilisé leur matériel personnel. Il faut attendre les consignes nationales.

Envoi par la poste :

On rencontre des difficultés, Pascal Pierre travaille à l'envoi des identifiants, les directeurs et personnels de direction «perd dir » reçoivent le mode d'emploi.

Un message est en cours de rédaction pour les écoles élémentaires afin de repreciser les choses.

Demandes de disponibilité :

Avant le confinement, la réponse sera donnée dans les 2 mois. Pour celles d'après le confinement, on mettra en correspondance le bilan du temps partiel avec les demandes de disponibilité. Réponses données entre 60 ou 70 jours.

Des refus de disponibilité seront possibles. Actuellement, la déclaration d'activité doit être faite pendant dépôt du dossier, et limitée à 5 ans (et non plus 2 fois 5 ans comme avant).

CAPPEI :

Catherine Pierre : Le report de l'examen a été décidé car l'épreuve 1 était difficile à mettre en œuvre, avec une formation à distance en autonomie. Cela a été encouragé par la DGESCO, idem pour CAFIPEMF et CRPE. On va articuler la charge de travail des services des examens et concours. Les collègues en poste cette année seront maintenus sur leur poste afin de pouvoir passer le CAPPEI.

François Noël : Les candidats libres ne peuvent pas être maintenus sur le poste car n'ont pas eu de poste fléché support CAPPEI. L'IA n'a pas de textes officiels pour les bloquer sur ce poste.

Liste des candidats 2020 au Cappei : Ces éléments ne sont plus communicables aux OS.

Une candidate avait été retenue et a eu 88, mais cela n'a pas de conséquence sur les lauréats car des gens au-delà de cette liste ont été retenus. Il y a 13 postes fléchés pour 16 candidats, donc il n'y aura pas d'appel à une liste complémentaire.

Réponse aux candidats : on a écrit rapidement aux candidats retenus pour qu'ils envoient leurs vœux avant le 15 avril. Un autre message pour les non retenus a été envoyé après, mais tout le monde est destinataire d'une réponse à sa candidature.

SNU (service national universel) :

Où en est-on ?

Catherine Pierre : A ce jour, le séjour de cohésion de mi-juin n'aura pas lieu. Il aura lieu sur les congés de d'automne mais cela n'est pas certain (cf décision à venir du Président), mais les collègues volontaires devraient commencer par la mission d'intérêt général.

Les missions closes au 5 avril peuvent se poursuivre jusqu'au 15 juin.

Stagiaires EFS :

Ph. Luscan : Actuellement, le calendrier pour la validation des EFS est maintenu. Il ne parle que de la partie EN et ne sait pas pour la partie universitaire.

Pour la validité et la titularisation, pour l'instant, le calendrier des inspections prévues est toujours en place, mais n'en sait pas plus. Cela est géré par le rectorat qui n'a pas d'autres informations à ce jour. Il sait que les stagiaires sont anxieux : il faut les rassurer.

CRPE :

Date et nombre de places : 300 sur académie, 120 pour le 54 environ.

Actuellement en discussion avec la **DEC (à expliquer)** et en articulation avec le CAPPEI, l'IA n'a pas la main : il s'agira d'une décision rectorale voire nationale.

Les écrits du CAPES, du CRPE et de l'Agrégation vaudront admission en juin, et en juillet. Il n'y aura pas d'oral d'admission.

Il n'y a pas de dates précises pour le moment pour la prochaine réunion audio. Attente de la fin de vacances de printemps et surtout des annonces gouvernementales.

COVID-19



L'UNSA vous accompagne